

## Occupation du domaine public AVIS DE PUBLICITE DOMANIALE

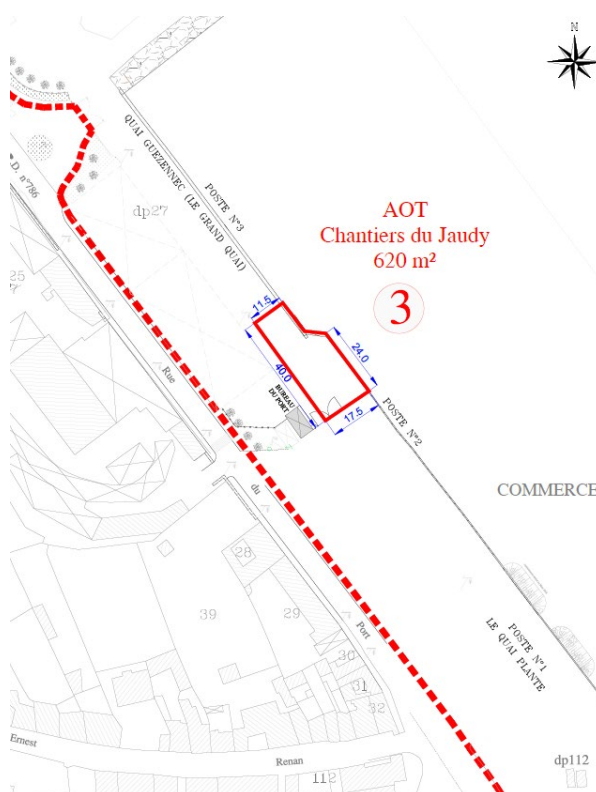
L'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017, précise que lorsqu'une Autorisation d'Occupation Temporaire du domaine public (AOT) vise une activité économique, la délivrance du titre d'autorisation d'occupation doit être précédée de mesures de publicité et de mise en concurrence.

Lorsque l'autorisation d'occupation est la résultante d'une manifestation d'intérêt spontanée, il appartient à l'autorité compétente de s'assurer au préalable, par une publicité suffisante, de l'absence d'autres initiatives concurrentes.

La SPL ESKALE D'ARMOR, concessionnaire du port de Tréguier et le Département des Côtes d'Armor, autorité portuaire vous informent des disponibilités foncières et des demandes d'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) en cours.

### PORT DE TREGUIER – Manifestation d'intérêt spontanée

Objet : LE CHANTIER NAVAL DU JAUDY a sollicité le Département des Côtes d'Armor et la SPL ESKALE D'ARMOR, gestionnaire du port de Tréguier, pour l'occupation d'une emprise du domaine public portuaire située quai Guezennec sur le port de Tréguier à l'emplacement indiqué sur le plan, d'une surface réputée égale à 620 m<sup>2</sup>, à usage de stockage temporaire de bateaux et pour l'utilisation ponctuelle d'une grue.



02 21 08 02 30



contact@eskaledarmor.com



Bat. JERZUAL J114  
2, rue Jean Kuster  
22000 Saint-Brieuc

SA à conseil d'administration au capital social de 300 000 €  
Numéro SIRET: 89491642800028 | Numéro TVA Intracommunautaire : FR77894916428  
Numéro RCS : Saint-Brieuc B 894 916 428

En application de l'article L2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques, la SPL ESKALE D'ARMOR gestionnaire du port de Tréguier pour le compte du Département des Côtes d'Armor prend acte de la manifestation d'intérêt spontanée du Chantier Naval du Jaudy et s'assure, par la présente publicité, et avant signature du titre, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente sur cet espace situé à l'intérieur des limites administratives du port, sous un délai de 4 semaines suivant la présente publication.

Date de publication de la manifestation d'intérêt spontanée : **1<sup>er</sup> avril 2024**

*Si vous souhaitez formuler une manifestation d'intérêt pour cet emplacement, veuillez adresser votre demande avant le 1<sup>er</sup> mai 2024 à : [contact@eskaledarmor.com](mailto:contact@eskaledarmor.com) (en envoyant un dossier de présentation du projet précisant les statuts du demandeur, la nature du projet, la durée souhaitée, la date du début...)*

 02 21 08 02 30

 [contact@eskaledarmor.com](mailto:contact@eskaledarmor.com)

 Bat. JERZUAL J114  
2, rue Jean Kuster  
22000 Saint-Brieuc

SA à conseil d'administration au capital social de 300 000 €  
Numéro SIRET: 89491642800028 | Numéro TVA Intracommunautaire : FR77894916428  
Numéro RCS : Saint-Brieuc B 894 916 428